

GABON

PROTCOLE SUR LA COOPERATION
TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE ENTRE LE
GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE
CHINE ET LE GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE GABONAISE

Signé le 27 mars 1965;
Entré en vigueur le 27 mars 1965.

Le Gouvernement de la République de Chine et le
Gouvernement de la République Gabonaise,

en considération des liens extrêmement amicaux
qui existent entre les deux pays;

tenant compte des résultats concluants des travaux
de l'Equipe de Démonstration Agricole Chinoise actuel-
lement en service au Gabon; et

en vue de diversifier ces résultats à l'échelon
national,

SONT TOMBES D'ACCORD SUR LES POINTS
SUIVANTS:

1°- les deux Gouvernements décident de prolonger
l'Accord de Coopération Technique pour le Dévelop-
pement de l'Agriculture, actuellement en vigueur, pour
une nouvelle durée de deux ans;

2°- le Gouvernement chinois s'engage à porter,
dans l'immédiat, l'effectif actuel de l'Equipe de
Démonstration Agricole chinoise d'Akok au nombre
de 15 personnes;

3°- le Gouvernement chinois s'engage par ailleurs
à envoyer très prochainement au Gabon une nouvelle

加 彭

中華民國政府與加彭
共和國政府農業發展
技術合作議定書

五十四年三月二十七日簽訂；
五十四年三月二十七日生效。

中華民國政府與加彭共和國政
府基於兩國間固有之友好關係，並
鑒於中華民國派駐加彭共和國農耕
示範隊之現有工作成效，為謀將此
種成效擴及加彭全國起見，爰議定
下列各點：

一、兩國政府決定將現有之農
業發展技術合作協定效期延長二
年。

二、中華民國政府同意於最近
期內將派駐愛柯克之農耕示範隊現
有人數增至十五人。

三、中華民國政府並同意在近
期內增派農耕示範隊一隊前往加

équipe qui s'installera dans la Région de la Nyanga et dont le nombre des personnes sera déterminé lors du prochain passage à Libreville de la Mission Technique chinoise dans le courant du mois d'avril de cette année;

4°- le Gouvernement chinois et le Gouvernement gabonais s'efforceront de réaliser les deux projets dont l'un porte sur l'établissement d'un village de démonstration agricole d'une superficie approximative de 20 hectares, et l'autre sur l'installation d'un centre d'apprentissage agricole. La participation financière des deux Gouvernements à ces deux projets ainsi que leurs divers points de détails seront également discutés et arrêtés lors de la prochaine venue de la Mission Technique Chinoise à Libreville, en accord avec le Gouvernement gabonais.

Fait à Taipei, le 27ème jour du 3ème mois de la cinquante-quatrième année de la République de Chine correspondant au 27 mars 1965.

Pour le Gouvernement de la République de Chine

(Signé)

Yang Chia-Lin

Ministre Par Intérim des
Affaires Economiques

Pour le Gouvernement de la République Gabonaise

(Signé)

Pierre-Marie Ondo

Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et des Eaux
et Forêts

彭，駐於尼安加地區。該隊人數將於中華民國技術訪問團本年四月抵達自由市時決定之。

四、中華民國政府與加彭共和國政府將盡力實現兩項計劃：一為建立一農耕示範村，面積約計二十公頃；一為設立一農業訓練中心。有關此兩項計劃之經費分擔問題，以及其他細節，亦將由中華民國技術訪問團與加彭政府商定之。

中華民國五十四年三月廿七日·即公曆一千九百六十五年三月廿七日訂於臺北。

中華民國政府代表：

經濟部政務次長代理部務

楊家麟 (簽字)

加彭共和國政府代表：

農林畜牧水利部長

翁 篤 (簽字)